



Le 27 août 2021

Dans ce numéro

1. Message de la direction / rentrée scolaire p. 1
2. Dévoilement du titulaire de votre enfant p. 1
3. Accueil : Première journée de classe le 31 août p. 2
4. Procédure arrivée et départ p. 3
5. RAPPEL DES ATTENTES ET DES ADAPTATIONS / ENTRÉE SCOLAIRE 2021 (info-parents du 24 août) p. 3
6. RAPPEL: Informations importantes de la Santé publique pour les élèves du préscolaire et du primaire p. 4
7. Retour à l'école et covid-19 ; On reste vigilants pour éviter la propagation p. 5
8. Gestion des cas de covid dans l'école p. 5
9. Accès aux établissements p. 5
10. L'horaire de cours p. 5
11. Récréations 2021-2022 p. 6
12. Transport scolaire p. 6
13. Service de garde p. 6
14. Activités parascolaires p. 6
15. Accès aux aires communes p. 6
16. Régime pédagogique 2021-2022 p. 7
17. Bouteilles d'eau p. 7
18. Modalités de paiement / année scolaire 2021-2022 p. 8

Message de la direction / rentrée scolaire

Cet info-parents comporte une grande quantité d'informations au sujet de la rentrée scolaire à venir. Vous y trouverez des précisions sur la 1^{re} journée de classe, la routine des accueils du matin et du soir ainsi que les déroulements d'une journée type. Nous avons également transmis à nouveau les informations que nous vous avons transmises cette semaine dans un info-parents précédent.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension et de votre indulgence pour cette 2^e rentrée scolaire spéciale qui demandera des adaptations. Pour tout questionnement face à ces nouvelles attentes, n'hésitez pas à nous contacter.

Dévoilement du titulaire de votre enfant

Cette année, comme l'an passé, vous allez recevoir des informations par des capsules vidéos qui vous seront transmises par courriel.

Le secrétariat vous transmettra ces capsules provenant de la direction. Vous recevrez également un vidéo provenant de votre future enseignante titulaire, lundi le 30 août prochain. Vous connaîtrez donc l'identité de votre titulaire avant la première journée de classe.

ACCUEIL : Première journée de classe le 31 août

Afin de respecter les dernières consignes de la Santé publique de notre région, l'accueil des élèves devra encore une fois être adapté cette année.

Seulement les parents des élèves de la 1^{re} année seront autorisés sur la cour de récréation afin d'accompagner son enfant auprès de son enseignante. **Un seul parent par élève sera permis sur la cour** de récréation.

Élèves de 1^{re} année

Une personne sera présente aux deux accès de la cour de récréation afin de prendre les présences et d'autoriser l'accès à l'élève de 1^{re} année avec son parent à la cour de récréation.

PERSÉVÉRANCE

AUTONOMIE

RESPECT

Si votre enfant est dans la classe de Mme Annik, nous vous invitons à accéder à la cour par l'accès de droite (du côté stationnement du personnel, près du module de jeu). Si votre enfant est dans la classe de Mme Martine ou Mme Véronique, nous vous invitons à entrer sur la cour par l'accès du débarcadère des autobus (côté Bayonne).

Vous pourrez donc venir reconduire votre enfant directement à son titulaire (**un seul parent par enfant**). Aucun parent ne pourra avoir accès à l'intérieur de l'édifice. En cas de pluie, veuillez-vous présenter aux portes extérieures du gymnase.



Élèves de 2^e à 5^e année

Seuls les enfants pourront avoir accès à la cour de l'école. C'est donc dire qu'exceptionnellement, aucun parent ne pourra accéder à la cour ou à l'intérieur de l'édifice. Les enfants devront se présenter à la porte associée à leur enseignant titulaire. Veuillez-vous référer à la procédure d'arrivée et de départ ci-incluse afin de connaître la porte en question. Du personnel sera sur place afin de le guider si nécessaire.

[31 août 2021 /Procédure d'arrivée des élèves 2^e à 5^e année :](#)

Vous trouverez **en annexe la procédure d'arrivée et de départ pour les élèves fréquentant l'édifice du Bois-Joli**. Nous vous demandons de bien lire les informations transmises. Veuillez porter une attention particulière aux portes associées au niveau et titulaire de votre enfant. À la suite de l'envoi du vidéo de votre titulaire, vous pourrez donc identifier la porte d'entrée où votre enfant doit se présenter.

[Maison des Aînés : 31 août 2021 /Procédure d'arrivée des élèves de 6^e année :](#)

Votre enfant se rendra directement à la Maison des aînés. Considérant le contexte exceptionnel de cette relocalisation et la très faible capacité d'accueil du stationnement, nous sollicitons votre collaboration afin que votre enfant utilise le transport scolaire régulier. L'équipe d'enseignants et d'intervenants se feront un plaisir d'accueillir votre enfant à l'extérieur.

PERSÉVÉRANCE

AUTONOMIE

RESPECT

[RAPPEL DES ATTENTES ET DES ADAPTATIONS / ENTRÉE SCOLAIRE 2021](#)

[\(Extrait de l'Info-parents du 24 août\)](#)

[Dates importantes \(rencontres de parents et assemblée générale\)](#)

Mardi le 31 août

Entrée scolaire pour les élèves du préscolaire 4 et 5 ans et du primaire.

Mardi le 7 septembre

Rencontre de parents du préscolaire (Marguerite-D'Youville).

Mercredi le 8 septembre

Rencontre de parents 1^{er} cycle (1^{re} et 2^e année), cette rencontre aura lieu en présentielle. Plus d'informations à venir sur les modalités (heures et déroulement) via votre titulaire.

Mercredi le 8 septembre

Assemblée générale des parents au gymnase de l'école. Une convocation suivra sous peu.



Jeudi le 9 septembre

Rencontre de parents 2^e et 3^e cycle (3^e, 4^e, 5^e et 6^e année). Cette rencontre se fera en virtuelle. Plus d'informations à venir via votre titulaire.

RAPPEL: Informations importantes de la Santé publique pour les élèves du préscolaire et du primaire

- Aucune distance à respecter entre les élèves d'un même groupe-classe.
- À l'extérieur, aucune distance à respecter avec un autre groupe-classe.
- Distance de deux mètres entre le personnel et les élèves.
- Assignation de place dans le transport scolaire.
- Certains déplacements adaptés dans les corridors et les aires communes pour limiter les contacts.
- Le port du masque de procédure pour les élèves du primaire en tout temps sauf à l'extérieur et au gymnase.
- Le port du masque d'intervention pour le personnel selon les consignes de la CNESST.
- **Mesures sanitaires maintenues telles qu'annoncées en juin :**
 - ✓ Maintien des mesures de nettoyage et de désinfection par les agents d'entretien, particulièrement en ce qui concerne les surfaces fréquemment touchées.
 - ✓ Maintien des routines d'hygiène des mains pour les élèves et le personnel, selon les recommandations de la CNESST.
 - ✓ Maintien des recommandations concernant l'évaluation et, s'il y a lieu, l'exclusion des personnes symptomatiques.
 - ✓ Respect de l'hygiène respiratoire (on tousse dans son coude et on jette ses mouchoirs immédiatement après utilisation).
 - ✓ Les élèves et le personnel apportent le moins possible d'objets de la maison.

PERSÉVÉRANCE

AUTONOMIE

RESPECT



Retour à l'école et covid-19. On reste vigilants pour éviter la propagation

Si votre enfant présente des symptômes, composez le 1-877-644-4545 dans les plus brefs délais et suivez les directives de la Santé publique qui vous seront données. L'enfant malade doit s'isoler à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de la Santé publique.

Vous pourrez également vous référer au lien suivant afin de procéder au l'outil d'auto-évaluation des symptômes :

[outil d'auto-évaluation symptômes](#)

Les symptômes à surveiller sont:

- Perte d'odorat, de goût et d'appétit
- Fièvre
- Grande fatigue
- Symptômes respiratoires
- Symptômes intestinaux

Gestion des cas de covid dans l'école

Pour la sécurité de votre enfant, s'il y avait un élève qui présenterait des symptômes, cet élève serait immédiatement retiré de sa classe et conduit dans un local à cet effet. Ensuite, les parents seraient contactés pour qu'ils viennent chercher leur enfant dans les plus brefs délais.

Accès aux établissements

Privilégier l'accès aux établissements au personnel de l'école et aux élèves. Si vous êtes tenus de vous présenter à l'école, le port du masque est obligatoire en tout temps ainsi que le respect du deux mètres de distanciation.

L'horaire des cours 2021-2022

Vous trouverez, en **pièce jointe**, l'horaire des cours officiel pour l'année scolaire 2021-2022. Merci de respecter **l'heure d'arrivée de 7 h 38** en début de journée et de **12 h 33 pour l'après-midi** afin que nous puissions assurer la sécurité de votre enfant.

PERSÉVÉRANCE

AUTONOMIE

RESPECT



Récréations 2021-2022

Cette année, il y aura deux temps de récréations en avant-midi et en après-midi. Ce nouveau mode de fonctionnement permettra de diminuer le nombre d'élèves sur la cour de récréation en même temps. La sécurité et l'accessibilité des équipements seront ainsi augmentées.

Transport scolaire

Port du couvre-visage obligatoire pour **tous les élèves** dans le transport scolaire.

Service de garde

Reprise des activités habituelles des services de garde scolaires avec réglementation et tarification en vigueur (incluant les ratios habituels 1 pour 20).

Les élèves, comme à la fin de l'année dernière, dîneront dans leur classe. Ils iront à l'extérieur (lorsque la température le permettra) avec leur groupe respectif avant ou après le dîner selon leur horaire de dîner.

Possibilité d'une bulle service de garde pour les plages horaires de matin et du soir.

Pour le dîner, les élèves devront avoir un lunch froid ou un thermos. Le service de traiteur reprendra du service. Vous recevrez des informations à cet effet bientôt.

Activités parascolaires

Nous sommes à préparer l'offre de services du parascolaire pour l'année scolaire 2021-2022. Lors d'un prochain envoi, vous pourrez connaître les différentes activités pour la session de l'automne.

Accès aux aires communes

- Les salles de bain sous supervision seront accessibles aux élèves.
- Le laboratoire informatique et la bibliothèque sont à nouveau disponibles pour les élèves.
- L'utilisation des gymnases est possible sans restriction.

PERSÉVÉRANCE

AUTONOMIE

RESPECT



Régime pédagogique 2021-2022

L'année scolaire 2021-2022 serait divisée en deux étapes de durée similaire, avec la pondération suivante :

- ✓ 40 % pour la première étape (août 2021 à janvier 2022);
- ✓ 60 % pour la deuxième étape (février à juin 2022).

Le nombre de communications et de bulletins ainsi que les dates limites de transmission aux parents seraient les suivantes :

- ✓ Une première communication écrite au plus tard le 19 novembre 2021;
- ✓ Un premier bulletin transmis au plus tard le 28 janvier 2022;
- ✓ Une deuxième communication écrite au plus tard le 22 avril 2022;
- ✓ Un deuxième bulletin transmis au plus tard le 10 juillet 2022.

- Retour des évaluations obligatoires MEQ

Bouteilles d'eau

Vous devez envoyer une bouteille d'eau à votre enfant.

PERSÉVÉRANCE

AUTONOMIE





Modalités de paiement / année scolaire 2021-2022

Veillez noter que votre état de compte pour les effets scolaires 2021-2022 sera disponible sur le Portail Parents Mozaïk, sous la pastille *Finances / Effets scolaires* après le 31 août (*voir exemple ci-dessous*).

SOMMAIRE DU COMPTE			
Montant dû	- Chèques postdatés	= Solde du compte	Enc. à payer
77,34 \$	- 0,00 \$	= 77,34 \$	
			Montant à payer : 77,34 \$

Joindre avec votre paiement. S.V.P. Découpez ici. Merci.

Vous pouvez **payer en ligne**, par votre caisse ou banque. Vous devez utiliser le numéro de référence (*voir exemple*). Si vous **payez en argent ou par chèque** (au nom de : École du Bois-Joli), veuillez faire parvenir votre paiement, bien identifié au nom de votre enfant, soit par votre enfant qui apportera le paiement à l'école ou en laissant votre paiement dans la boîte aux lettres de l'école.

Numéro de référence : Père: ES 146 2473866 074725 6 Mère: ES 146 2473866 074725 6